

Performance énergétique des écoles communales

Dans « La Nouvelle Gazette » du vendredi 13 novembre, j'ai lu que 33 établissements scolaires de l'Entre-Sambre et Meuse se partagent 2,7 millions d'euros pour améliorer la performance énergétique de leurs bâtiments (une subvention de 75 à 80% des coûts des travaux éligibles).

Dans la liste, je ne trouve qu'une seule école de Couvin. C'est l'École d'Enseignement Spécial de la Communauté Française, route de Roly à Mariembourg, pour un subside de 268 412€.

Les communes de Philippeville, de Viroinval, de Doische, de Chimay et de Momignies ont reçu des subsides pour améliorer les performances énergétiques de plusieurs de leurs écoles communales. Dans la liste publié par la Nouvelle Gazette, pas une seule école communale de Couvin.

En me replongeant dans le chapitre 729 concernant les frais de fonctionnement de l'enseignement communal du budget communal de 2020, je vois les frais relatifs au chauffage et à l'électricité :

- Achat Combustible (Maternelle) 10 000€
- Fourniture Combustible (Primaire) 100 000€
- Electricité pour Bât Primaire 55 000€ soit un total de 165 000€

Les questions de la locale Ecolo de Couvin :

- Est-ce que la commune de Couvin a introduit des dossiers ?
- Si oui, pour quelles raisons n'ont-ils pas été retenus ?
- Si non pourquoi, n'avoir pas introduit de dossiers ?
- Que fait la Commune pour améliorer la performance énergétique des ses bâtiments ?
- Où en est le plan Pollec 3 lancé en juillet 2018 dans lequel Couvin s'est engagé à réduire la production de CO2 et favoriser la production d'énergie renouvelable ?

La meilleure énergie, c'est celle que l'on ne consomme pas, donc qu'on économise par une isolation performante. L'énergie préférable est celle que l'on produit ici et de façon renouvelable.

Si nous voulons que les centrales nucléaires belges et françaises s'arrêtent enfin définitivement, il est grand temps de consommer moins d'énergie, de revoir notre mode de vie, de consommer mieux l'énergie et de la produire ici, c'est pourquoi il faut en parler entre nous, tous les conseillers et avec les citoyens.

Où en est la mise en place du Forum de l'énergie voté au conseil communal du 24 septembre ?

Si la commune décidait enfin d'installer des panneaux photovoltaïques, c'est possible sans emprunt et sans débours un €, c'est possible en faisant appel à un tiers-investisseur, comme l'a fait, par exemple la commune de Courcelles ou l'entreprise Entra à Heppignies. Si le Collège est intéressé, je peux donner toutes les infos.

Pouvez-vous répondre maintenant à nos questions :

- Est-ce que la commune de Couvin a introduit des dossiers ?
- Si oui, pour quelles raisons n'ont-ils pas été retenus ?
- Si non pourquoi, n'avoir pas introduit de dossiers ?
- Que fait la Commune pour améliorer la performance énergétique des ses bâtiments ?
- Où en est le plan Pollec 3 lancé en juillet 2018 dans lequel Couvin s'est engagé à réduire la production de CO2 et favoriser la production d'énergie renouvelable ?
- Où en est la concrétisation du Forum de l'énergie voté au conseil communal de septembre ? Quand est prévue la première réunion ?